 VERCORS 2014

Formulaire d’inscription

Dans le cadre du 70e anniversaire des combats du Vercors, l'association Dissidence 44 organise (avec la collaboration d'ADMA, le soutien de l'Association des Pionniers du Vercors et la municipalité de Saint-Julien-en-Vercors) l'évènement commémoratif ****VERCORS****.

Programme

 Le 19 juillet
- Marche mémorielle sur le pas de Berrièves
- Les non marcheurs chemineront en véhicules d'époque sur plusieurs hauts lieux des combats de juin/juillet 1944. Ils seront accompagnés d'un guide, fils de combattant mort pour la France, tombé à Saint-Nizier le 13 juin 44.

- Nous retrouverons tous en milieu d'après-midi aux environs de Saint-Agnan-en-Vercors ou nous retrouverons l'équipe radio à la Britière.
Visite de la grotte de la Luire.

- Un campement sera installé pour passer la nuit à Saint-Julien-en-Vercors.

Le 20 juillet
- Le campement sera transformé en exposition vivante et statique.
- Une bibliothèque temporaire sera installée.
- rencontrer des enfants des colonies de vacances du Vercors
- Prise d'armes à Saint Julien en Vercors en présence de Delmar Calvert, ancien du commando Justine de l'OSS (présence à confirmer)

Le 21 juillet
- Cérémonies officielles à Vassieux en présence des plus hautes autorités de l'état.
- Rencontre des derniers acteurs de cette époque.
- Visite du musée de Vassieux en Vercors

### Informations personnelles

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Ville |  |
| Département |  |
| Code postal |  |
| Téléphone |  |
| E-mail |  |

* Membre de l’association Dissidence 44 [ ]

**Matériel apporté**

|  |  |
| --- | --- |
| Arme(s) |  |
| Gros matériel |  |
| Véhicule(s) |  |

**Vie sur le camp**

* Dormez-vous au sein du campement mis en place à l’occasion de la manifestation VERCORS 2014 ? OUI [ ]  NON[ ]

|  |  |
| --- | --- |
| Couchage sur place (tente(s), lit(s)…) |  |

* Nourriture :
* J’apporterai mes propres provisions [ ]
* Je souhaite acheter sur place la nourriture servie par l’association [ ]

**Tenue(s)**

* Composition et photos des tenues portées durant la manifestation (obligatoire)

-Chasseur alpins (6e BCA)[ ]

-Compagnie civile [ ]

-OG « Justine » [ ]

-Equipe Sanitaire [ ]

-Equipe radio [ ]

|  |
| --- |
| *Tenue n°1* |
| *Tenue n°2* |

|  |
| --- |
| *Tenue n°3* |

|  |
| --- |
| *Tenue n°4* |

**Charte de comportement**

A lire et approuver impérativement

* *Tout participant s’engage à respecter la législation en vigueur sur les armes, celles-ci devant absolument être neutralisées selon les normes en vigueur ou factices, l’association ne pouvant être tenue pour responsable de tout manquement à ces dispositions légales. Les participants devront se munir du certificat de neutralisation.*

*De plus il est nécessaire que chacun adopte un comportement raisonné et responsable vis-à-vis des armes présentes sur le camp. Il est également important d’être vigilant quant à la présence du public et aux maniements des armes à feu et blanche.*

* *Tout participant s’engage à adopter un comportement exemplaire durant la durée de l’évènement, en particulier lors des contacts avec le public. Aucun dérapage, insulte, propos grossiers ou agressifs ne seront tolérés.*
* *La consommation d’alcool durant les périodes de présence du public doit être réalisée avec extrême modération, voir évitée si possible. L’ivresse sur le campement sera sanctionnée.*
* *La consommation de stupéfiants, interdite par la loi, est strictement interdite*
* *L’association Dissidence 44 se décharge de toute responsabilité quant à des éventuels vols, accidents, blessures, détérioration de matériel, perte…*
* *Il est interdit, sauf autorisation expresse des organisateurs, de détériorer le terrain (trous, débroussaillement…)*
* *Il est impératif de veiller à la gestion de ses détritus qui ne doivent être laissés dans la nature, ils devront être collectés puis jetés dans un endroit prévu.*
* *Les fumeurs doivent faire attention à ne pas jeter de mégot incandescent par terre, les risques d’incendie sont réels !*
* *Les feux de camps ne sont pas possibles, sauf autorisation de l’organisateur et sauf indication contraire de la préfecture*
* *Le port de tenues de la Whermacht, de la Waffen SS ou des forces de répression françaises contre le maquis (Milice, GMR….) est prohibé au cours de la manifestation du Vercors 2014.Tout manquement à ces règles entrainera l’expulsion du camp.*
* *Tout propos ou attitude faisant l’apologie du IIIe Reich ainsi que de nature raciste ou antisémite entrainera l’exclusion définitive de la manifestation.*

**Charte d’authenticité**

A lire et approuver impérativement

* *Chaque participant s’engage à présenter des tenues conformes aux attentes des organisateurs. Celles-ci devront être crédibles et en corrélation avec le thème « Maquis du Vercors »*
* *Les effets civils devront être fidèles aux aspects des vêtements des années 30-40, que ce soient des originaux ou des reproductions d’après-guerre.*
* *Les tenues militaires (6e BCA + OG « Justine ») devront être fidèles à celles portées par les véritables protagonistes.*
* *L’association Dissidence 44 vérifie au préalable les tenues de chacun et se réserve le droit de les déclarer le cas échéant non conformes*
* *Les participants se doivent d’avoir un aspect physique et un âge conforme aux unités représentées, particulièrement en ce qui concerne les unités militaires*
* *Au cours de la présence du public les objets modernes sont proscrits, chacun doit veiller à ce que ses effets restent en dehors de la vision des visiteurs*
* *Le port de boucles d’oreille, de piercings ou de tatouages voyants sont également prohibés*
* *Un soin tout particulier doit être apporté aux lunettes, qui doivent avoir un aspect semblable à celles des années 30-40. Les participants n’en disposant pas il est préférable qu’ils se tournent vers la solution des lentilles de contact.*
* *Tout participant se doit d’avoir une coiffure conforme à l’époque, de même en ce qui concerne la pilosité faciale.*
* *L’association Dissidence 44 ne souhaite en aucun cas voir des enfants en arme sur le camp.*
* *Tous les participants aux manifestations se doivent d’être disponibles pour accueillir et renseigner les visiteurs, le but de l’évènement étant à de nombreux, pédagogique.*

**LU ET APPROUVE** [ ]